

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DU MARDI 21 FÉVRIER 2023 À 18 H**

- 1. A- Ouverture de la séance**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance
 - 1.2 Constatation de l'avis de convocation
- 2. B- Gestion des affaires financières**
 - 2.1 Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 3 042 000 \$ qui sera réalisé le 3 mars 2023
 - 2.2 Soumissions pour l'émission d'obligations
- 3. C- Gestion règlementaire**
 - 3.1 Adoption - Règlement 818-1 modifiant le règlement 818 afin de réduire la dépense et l'emprunt et de spécifier la partie affectée à l'acquisition de terrains et la partie affectée à l'acquisition de bâtisses
 - 3.2 Adoption - Règlement 822 décrétant une dépense et un emprunt pour la conversion du réseau d'éclairage public au DEL
- 4. D- Gestion des affaires juridiques**
 - 4.1 Aucun
- 5. E- Gestion des contrats**
 - 5.1 Aucun
- 6. F- Gestion des infrastructures**
- 7. G- Gestion du développement durable**
 - 7.1 Aucun
- 8. H- Gestion de la sécurité publique**
 - 8.1 Aucun
- 9. I- Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire**
 - 9.1 Aucun
- 10. J- Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 10.1 Aucun
- 11. K- Service aux citoyens**
 - 11.1 Aucun
- 12. L- Gestion des ressources humaines**
 - 12.1 Aucun

13. M- Varia

13.1 Aucun

14 Questions du public (30 minutes maximum)

15 Période d'intervention des conseillers

16. Clôture de la séance

16.1 Levée de la séance

Prochaine séance :

Lundi 13 mars 2023 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !

PROJET